

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2008

GÉNÉRALISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE - (n° 1100)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 283

présenté par
M. Straumann, M. Reitzer et M. Sordi

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 163 par les mots :

« , évaluation et observation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel afin de mettre en exergue les volets évaluation et observation des politiques d'insertion.